

Comité de rédaction et de lecture de Repères IREM Appel à candidature pour remplacer un membre sortant

**Le comité souhaite recruter un(e) enseignant(e) ou enseignant(e)-chercheur(euse)
intervenant en formation des professeurs des écoles
dans une École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE)**

Renseignements : Contacter Yves Ducl, responsable du Comité de rédaction (reperes-irem@univ-irem.fr), ou tout autre membre du comité de rédaction. Consulter la rubrique "REPÈRES" du portail du réseau des IREM (<http://www.univ-irem.fr/>)

Candidature : Exprimer son intention (lettre d'intention accompagnée d'un bref CV) d'être membre du comité de rédaction de la revue *Repères IREM* auprès du directeur de l'IREM de son académie d'exercice, qui transmettra la candidature à Yves Ducl avant le 31 août 2013 dernier délai (Adresse électronique : reperes-irem@univ-irem.fr). Un directeur d'IREM peut bien sûr transmettre plusieurs candidatures issues de son académie.

Désignation : Choix effectué parmi les candidats par le Comité de rédaction lors de la séance du 21 septembre 2013, avec prise de fonction à la séance suivante du comité prévue le 07 décembre 2013.

Composition du comité : Le comité est composé de 12 membres auxquels sont associés de droit le directeur de publication (i.e. le Président de l'ADIREM) et un représentant de l'éditeur *Topiques éditions*.

Les catégories d'enseignement à représenter au sein du Comité de rédaction sont « École élémentaire et Collège » (4 membres) ; « Lycées général, technique et professionnel » (4 membres) ; « Enseignement supérieur » (4 membres).

Dans le cas présent, le comité souhaite recruter un(e) enseignant(e) ou enseignant(e)-chercheur(euse) fortement impliqué(e) dans la formation des professeurs des écoles au sein d'une ESPE, pour remplacer un membre sortant de la catégorie « École élémentaire et Collège ».

Profil recherché & contraintes : Être en activité. Être animateur(trice) ou impliqué(e) dans les activités d'un IREM. Être sensibilisé(e) à la relecture et/ou l'écriture d'articles, de brochures. Être disponible pour pouvoir se libérer 4 samedis par an, de 10h à 17h sur Paris (mars, juin, septembre et décembre) et lire en moyenne une dizaine d'articles de 20 pages avant chaque séance du comité. Posséder une adresse électronique fiable.

En vrac, critères complémentaires susceptibles d'être pris en compte :

- *L'appartenance à une commission inter-IREM (CII) ;*
- *Les centres d'intérêt :* Didactique ; Nouvelles technologies-TICE ; Perspective historique dans l'enseignement des maths ; Développement d'activités de classe pour les élèves ; éventuellement autres ...
- *L'implication dans le réseau des IREM ;*
- *L'origine géographique :* les IREM représentés actuellement sans compter les membres sortants : 2 Besançon, 1 Lyon, 2 Grenoble, 1 Bordeaux, 1 Strasbourg, 1 Metz, 1 Rennes, 1 Limoges ;
- *La parité :* sans compter les membres sortants, le comité comprend actuellement 4 femmes et 6 hommes ;
- ... plus éventuellement *d'autres critères* susceptibles d'apparaître dans la discussion en séance.